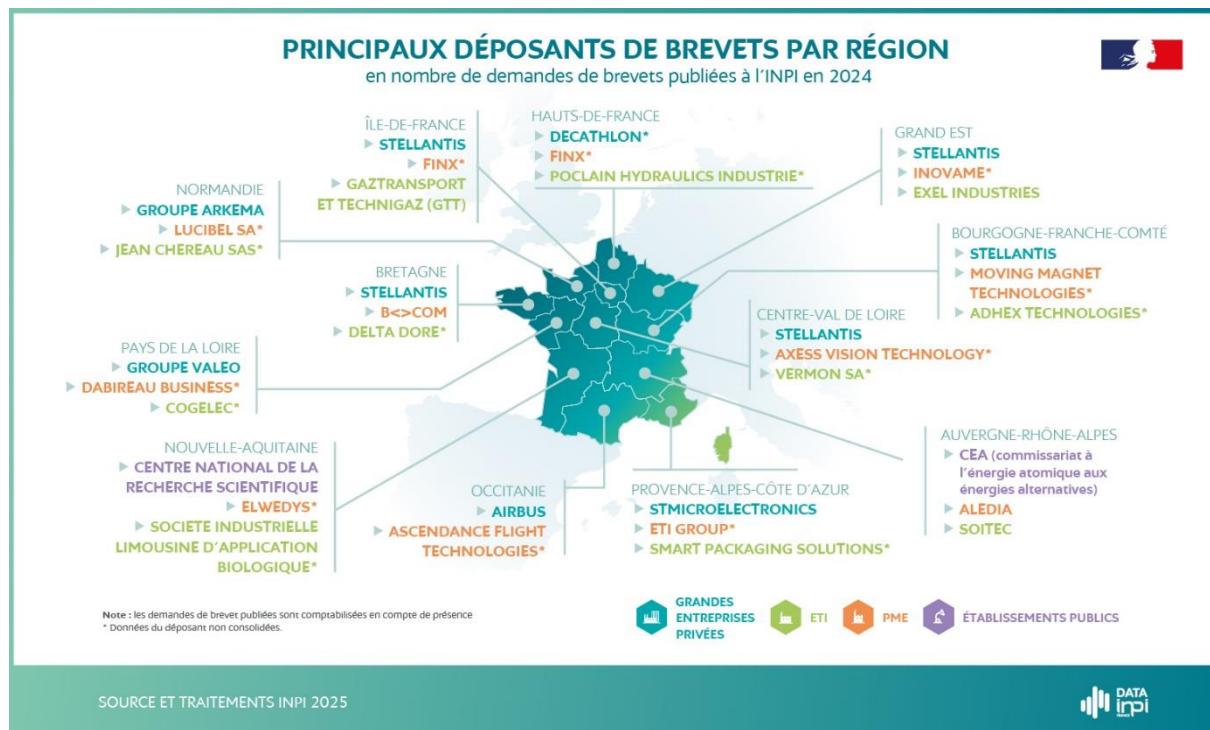


En savoir plus sur le palmarès régional 2024 des déposants de brevets à l'INPI :

Le palmarès régional 2024 des principaux déposants de brevets à l'INPI met en lumière les acteurs économiques - grandes entreprises privées, ETI, PME et établissements publics - contribuant à l'innovation dans douze régions françaises métropolitaines (hors Corse). Pour chacune d'elles, plusieurs classements sont présentés, avec notamment un focus dédié aux PME et ETI.

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur notre site inpi.fr **ici**

Rappel méthodologique : les publications correspondent aux demandes déposées entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023. Depuis l'édition 2022, l'adresse considérée dans ce palmarès est le lieu de résidence de l'inventeur, et non celle du déposant. Voir encadré méthodologique p.39 de l'étude



Contact presse presse@inpi.fr